

Réf: Dossier N° 069313

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SION COMMUNICATION ET EVENEMENTIELLE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 2793,
Ilot 161

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 19/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SION COMMUNICATION ET
EVENEMENTIELLE »

Objet : COMMUNICATION ET EVENEMENTIELLE-REGIE PUBLICITAIRE ET CONFECTION DE GADGETS PUBLICITAIRES-IMPORT-EXPORT DE MATERIELS ET PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 2793,
Ilot 161

Dirigeant(s) : Mme ARMSTRONG JEANNE-MARIE CHRISTELLE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00439 du 07/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04204/GTCA/RC/2022 du 07/02/2022

